



## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE COMITÉ DE QUARTIER LES SOURCES BALADE URBAINE DU 14/06/2025

### Présents :

Richard Rivaud, Anne-Sophie Bodarwé, Philippe Grognet, Yannick Le Goaëc, Laetitia Niemczyk, 10 Fontenaysiens.



L'objectif de la balade urbaine avec le maire est de faciliter un dialogue direct entre les résidents et le maire. Cette visite sur le terrain a pour but d'identifier les atouts et les points à améliorer du quartier (mobilité, propreté, aménagements, sécurité, espaces publics, etc.), de recueillir les observations des habitants et de discuter des projets en cours ou futurs. Elle encourage l'engagement des citoyens et renforce le dialogue entre les élus et les habitants.

### Le Parcours :



## 1. Rue Corot

**Comité de Quartier** : Proposition de transformer les places de stationnement limitées à 30 minutes en zones bleues, jugées plus facilement contrôlables. Il est également suggéré de remplacer les bandes jaunes par des barrières pour mieux faire respecter l'interdiction de stationner.



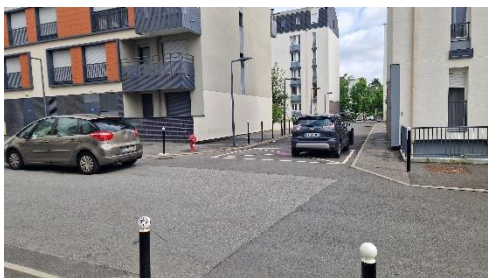
**Mairie** : Une demande de devis auprès de l'entreprise AB Marquage sera enclenchée par les services techniques. Parallèlement, la Police municipale rédigera un arrêté municipal pour officialiser la création d'une zone bleue.

## Rue Lamartine



Monsieur le Maire a précisé qu'à la suite du Conseil municipal de mars 2025, la rue Lamartine est désormais sous la responsabilité de la commune. Jusqu'alors, son entretien relevait du bailleur Logirep. Une mutation progressive de l'espace public est prévue sur l'ensemble de la rue : des zones végétalisées viendront remplacer certains revêtements bitumineux, des marquages au sol seront réalisés, et des zones d'interdiction de stationnement seront créées afin de remettre de l'ordre, en coordination avec les autorités compétentes.

Pour mémoire, ce quartier, construit en 1964, compte 450 logements pour seulement 350 places de stationnement.



Par ailleurs, une barrière pompier sera prochainement installée pour limiter les stationnements gênants et garantir un accès rapide aux services de secours en cas d'urgence.

## 2. Rue Lamartine croisement rue Victor Hugo

**Comité de Quartier :** Signalement d'un passage piéton non conforme et de cas récurrents de stationnement sauvage. Une proposition est faite d'installer des jardinières de type *Keyhole* sur les larges trottoirs pour dissuader le stationnement illicite.



**Mairie :** Un réaménagement est actuellement à l'étude afin de sécuriser la traversée piétonne. Un passage piéton aux normes PMR sera créé, et l'ancien passage sera supprimé.

## 3. Angle avenue de la République et rue Victor Hugo (bas)

**Comité de Quartier :** Stationnement récurrent de véhicules sur le trottoir de gauche, empêchant le passage des piétons.



**Mairie :** La Police municipale a été informée de la situation. Des passages plus fréquents seront demandés, avec verbalisation en cas d'infraction.

## 4. Angle rue Victor Hugo et avenue de la République

**Comité de Quartier :** Demande d'entretien d'une partie de terrain appartenant vraisemblablement à la mairie, ainsi qu'une question sur la réglementation applicable aux grands panneaux publicitaires.



**Mairie :** Le terrain n'appartient pas à la mairie. Une lettre sera adressée au bailleur Logirep pour demander l'entretien et la taille de la haie concernée. Concernant les panneaux publicitaires de type 4x3, ils sont interdits par le Règlement Local de Publicité. Une demande de retrait a été adressée au propriétaire du panneau, avec une échéance fixée à fin mai. Un procès-verbal sera établi dans les prochains jours en l'absence de retrait.

## 5. Angle rue Victor Hugo et avenue de la République- angle Nord et Sud

**Comité de Quartier :** Signalement de l'absence d'entretien de certaines parties privatives : présence de ronces et d'arbustes débordant sur les trottoirs, gênant le passage des piétons.



**Mairie :** Une lettre sera adressée aux propriétaires concernés afin de leur demander l'entretien et la taille des haies et végétaux empiétant sur l'espace public.

## 6. Angle avenue de la République et rue Victor Hugo( haut)

**Comité de Quartier :** Stationnement fréquent de trois véhicules dans un virage, représentant un danger en raison du manque de visibilité.



**Mairie :** Les services techniques et la Police municipale seront sollicités pour se rendre sur place et formuler une préconisation adaptée à la situation.

## 7. Angle rue George Pompidou et montée vers chapelle

**Comité de Quartier :** Demande d'ajout d'une poubelle dans le secteur.



**Mairie :** La demande a été prise en compte et figure dans le planning d'intervention des agents du service technique.

## 8. Rue Anatole France (résidence Charles de Foucault) et rue René Dorme (résidence clos St Jean)

**Comité de Quartier :** Les haies de laurier débordent largement sur le trottoir, rendant la circulation piétonne difficile. Un rabattage jusqu'à la limite de propriété est demandé.



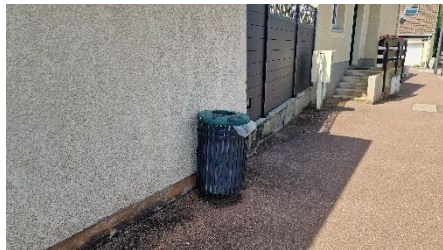
**Mairie :** Une lettre sera adressée aux propriétaires concernés afin de leur rappeler leur obligation d'entretien et de leur demander la taille des haies empiétant sur le domaine public.

## 9. Rue René Dorme et rue Georges Besse

**Comité de Quartier :** Problème récurrent de stationnement sur les trottoirs et aux angles de rues, particulièrement les vendredis en milieu de journée lors de l'affluence liée à la prière hebdomadaire. Ces stationnements gênent la visibilité et la circulation des usagers.



**Mairie :** La Police municipale sera sollicitée pour intensifier les passages et procéder à des verbalisations si nécessaires.



**Mairie :** Une poubelle sera déplacée afin d'éviter le stationnement sur le trottoir.



**Mairie :** Un second déplacement de poubelle sera effectué dans le même objectif.

## 10. Rue Georges Besse

**Comité de Quartier :** Problème récurrent de bris de verre autour du collecteur de bouteilles en verre.



**Mairie :** Un nettoyage des abords sera réalisé. Il reste actuellement 4 collecteurs de ce type en surface dans la ville ; tous les autres ont été enfouis. Le coût d'un conteneur enterré est d'environ 25 000 €. Celui-ci sera intégré au projet d'aménagement du quartier Fossé Pâté.

### **11. Angle rue René d'Orme et côte de la batterie**

**Comité de Quartier :** Stationnements gênants créant un risque pour les piétons et les cyclistes.



**Mairie :** Aucun aménagement spécifique n'est prévu. La zone est en « aire de partage » avec une limitation de vitesse à 20 km/h. La municipalité fait appel à la vigilance et à la civilité des usagers pour garantir la sécurité de tous.

### **12. Rue René Dorme**

**Comité de Quartier :** Des automobilistes empruntent la rue René Dorme à vive allure, en fin de journée, pour éviter le rond-point situé en bas de la côte de la Batterie (Rond-point entre Fontenay, Bois-d'Arcy, Les Clayes et le Super U).



**Mairie :** Il s'agit d'un phénomène déjà observé, qui a pu s'accroître avec la mise en place de l'itinéraire de déviation lors des travaux sur l'avenue de la République en avril/mai. Une évaluation sera faite après la rentrée. Si le problème persiste, la pose de coussins berlinois pourra être étudiée afin de ralentir la circulation.

### **13. Passage piéton avenue de la République vers rue Mermoz /parc de la mairie**

**Comité de Quartier :** Éclairage jugé insuffisant au niveau du passage piéton, nuisant à la sécurité des usagers.



**Mairie :** Dans le cadre du budget participatif, un projet de sécurisation des passages piétons par l'installation de lumières au sol va être mis en œuvre. Une phase de test concernera quatre passages piétons de la ville. Une extension à d'autres secteurs pourra être envisagée par la suite, en fonction des résultats.